

MAIRIE DE  
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de  
Besançon

Publié le : 19/02/2024

VOI.24.00.A00350

OBJET : Arrêté temporaire de circulation  
BOULEVARD LEON BLUM

La Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6  
Vu le Code de la route  
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée  
Vu la demande de l'entreprise JC DECAUX  
Considérant que des travaux de démontage de panneaux publicitaires rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 04/03/2024 au 08/03/2024 BOULEVARD LEON BLUM

**ARRÊTE**

**Article 1 :** À compter du 04/03/2024 et jusqu'au 08/03/2024, entre 9h00 et 16h00, un léger empiètement est instauré, BOULEVARD LEON BLUM 20 mètres avant l'arrêt de bus Kéolis dénommé "BLUM" dans le sens Dole vers Belfort.

Les piétons seront dirigés sur le trottoir d'en face par la mise en place d'une signalisation réglementaire au niveau des passages protégés existants de part et d'autre de l'intervention.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

**Article 3 - Voies de recours :**

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4 :** M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 16 FEV. 2024

Pour la Maire,  
Par délégation,

Marie ZEHAF  
Conseillère Municipale Déléguée



Faint header text at the top of the page, possibly containing a title or reference number.

Second line of faint text, appearing to be a date or a specific reference.

Vertical text on the right side of the page, possibly a page number or a column header.

Third line of faint text, possibly a name or a title.

Fourth line of faint text, possibly a date or a specific reference.

A large block of faint text, possibly a paragraph or a list of items, occupying the middle section of the page.

A short line of faint text, possibly a section separator.

Fifth line of faint text, possibly a date or a specific reference.

Sixth line of faint text, possibly a date or a specific reference.

Seventh line of faint text, possibly a date or a specific reference.

Eighth line of faint text, possibly a date or a specific reference.

Ninth line of faint text, possibly a date or a specific reference.

Tenth line of faint text, possibly a date or a specific reference.

A block of faint text at the bottom left of the page, possibly a signature or a note.

Faint text at the very bottom of the page, possibly a footer or a page number.